



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation financière du groupe CMA-CGM

Question écrite n° 3460

Texte de la question

M. Pierre Vatin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation financière du groupe CMA-CGM qui inquiète ses salariés. L'État, actionnaire du groupe CMA-CGM par le biais de la Banque publique d'investissement à hauteur de 6 % dispose du droit de regard de la puissance publique. Étant donné les bilans consolidés alarmants et le taux d'endettement financier dépassant 51 % du chiffre d'affaires pour 2016, il lui demande s'il peut communiquer les informations en sa possession au regard de cessions de parts sociales de CMA-CGM qui seraient en prévision en faveur d'une société chinoise afin de rassurer lesdits salariés.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Vatin](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3460

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2017](#), page 6032

Question retirée le : 12 décembre 2017 (Retrait à l'initiative de l'auteur)